

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-16-0559 du 11/03/2016

Arrêté du 10 mars 2016

ARRETE CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR GENERAL DES FINANCES PUBLIQUES DE 1^{ERE} CLASSE DE L'INTERIM DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA MOSELLE

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté charge un administrateur général des Finances publiques de 1^{ere} classe de l'intérim de la direction départementale des Finances publiques de la Moselle

Date d'application : 25/03/2016

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES DE 1ÈRE
CLASSE DE L'INTÉRIM DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA
MOSELLE..... 3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES
DE 1^{ÈRE} CLASSE DE L'INTÉRIM DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES
DE LA MOSELLE



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
SOUS-DIRECTION DE L'ENCADREMENT ET DES RELATIONS SOCIALES
BUREAU RH-1B

ARRÊTÉ

**chargeant un administrateur général des finances publiques de 1^{ère} classe
de l'intérim de la direction départementale des finances publiques de la Moselle**

LE MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS,

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

ARRÊTE

Article premier

M. Bernard RICHTER, administrateur général des finances publiques de 1^{ère} classe, directeur du pôle gestion publique à la direction départementale des finances publiques de la Moselle, est chargé de l'intérim de la direction départementale des finances publiques de la Moselle, en remplacement de M. Jacques PERREAULT, appelé à faire valoir ses droits à la retraite.

Article 2

Cette mesure prend effet le 25 mars 2016.

Article 3

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

Fait à Paris, le 10 mars 2016

POUR LE MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES
PUBLICS,
POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES,
PAR DÉLÉGATION,
L'ADMINISTRATRICE CIVILE,
CHEFFE DU BUREAU RH-1B,

CÉLINE CASTELEYN

